



## **Communiqué de l'Intersyndicale Pyrénées**

### **Formations en vue d'une reprise partielle d'espaces de LFBZ lors des fermetures des services ATS**

La NDI PYR 026-19 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 qui porte sur une « formation obligatoire reprise des espaces de Biarritz » conduit l'Intersyndicale Pyrénées à adopter les positions suivantes :

- Le préavis laissé aux agents en pleine période estivale est incompatible avec les engagements personnels et professionnels pour de nombreux contrôleurs. Ces formations doivent pouvoir également s'effectuer sans contraintes lors des vacances. Les dégradations qui pourraient en résulter devront être absorbées par le service en soutien aux Chefs de Tour.
- L'Intersyndicale demande à l'Administration de préciser avant le 8 juillet les modalités de gestion des agents qui n'auraient pas pu se former.
- Ces reprises annoncées comme ponctuelles étant mal connues en termes de typologie de trafic et de fréquence il conviendra d'effectuer début septembre une réunion de retour d'expérience qui pourra demander, si nécessaire, la mise en place d'un cadre plus robuste (simulations, MU restreinte).
- Prenant en compte la typologie d'événements qui a conduit le CRNA à demander que Pyrénées gère cet espace, la présence d'un Chef de Tour en poste dédié pendant les périodes de reprise est un pré-requis indispensable pour assurer des tâches de coordination de haut niveau avec les superviseurs des centres adjacents.
- A la lumière du contenu des formations puis de la future mise en pratique, l'Intersyndicale engage tous les agents à lui faire remonter tout problème rencontré. L'Intersyndicale soutiendra tout Chef de Tour qui serait amené à prendre des mesures conservatoires s'il estime que la sécurité est mise en jeu. Dans ce cas, l'Intersyndicale saura prendre ses responsabilités.

L'Intersyndicale, en dépit d'un contexte de négociation difficile sur l'effectif et la reconnaissance de la spécificité multi-site de l'Organisme Pyrénées, conseille aux personnels dans les conditions préalablement évoquées de participer aux briefings spécifiques ou lors de leurs vacances. En l'absence d'une MU restreinte et dans l'attente d'un REX qui consolidera les procédures, nous invitons les agents à ne signer aucun document.